

PERTURBATIONS DE CIRCULATION

Des perturbations seront à prévoir pendant cette période, la circulation sera barrée et déviée dans les deux sens (Voir plan au Verso).

Un itinéraire de déviation sera mis en place par les RD 907, 46, 2009, 2209 et la RN 7.

Le stationnement sera interdit au droit de chantier pendant la durée des travaux.

La circulation riveraine sera gérée de manière spécifique par l'entreprise Eurovia, chargée des travaux, en fonction des possibilités et de l'avancement du chantier.

Nous vous remercions de votre compréhension pour la gêne occasionnée.

Pour en savoir plus sur les conditions de circulation, vous pouvez contacter :

le Conseil départemental de l'Allier

Unité Territoriale Technique de Lapalisse/Vichy

au 04 70 99 75 20

du lundi au vendredi de 9 à 12 h et de 14 à 17 h.



allier.fr



Le Département de l'Allier investit pour vos routes

TRAVAUX SUR LA RD 6

Communes de Bellerive et Charmeil

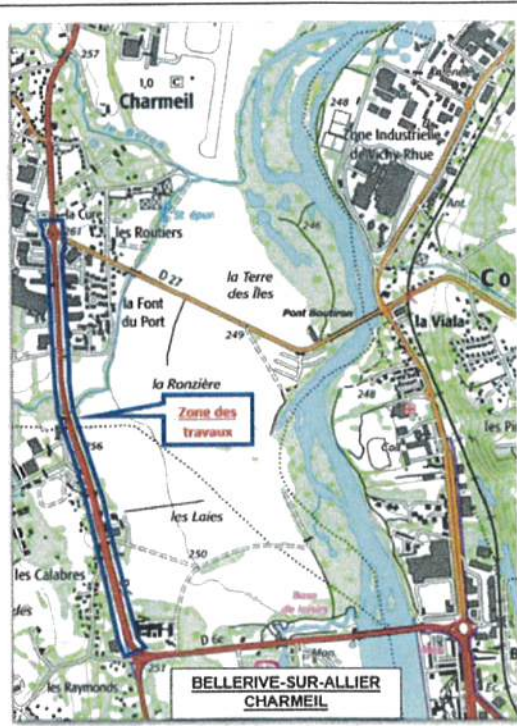
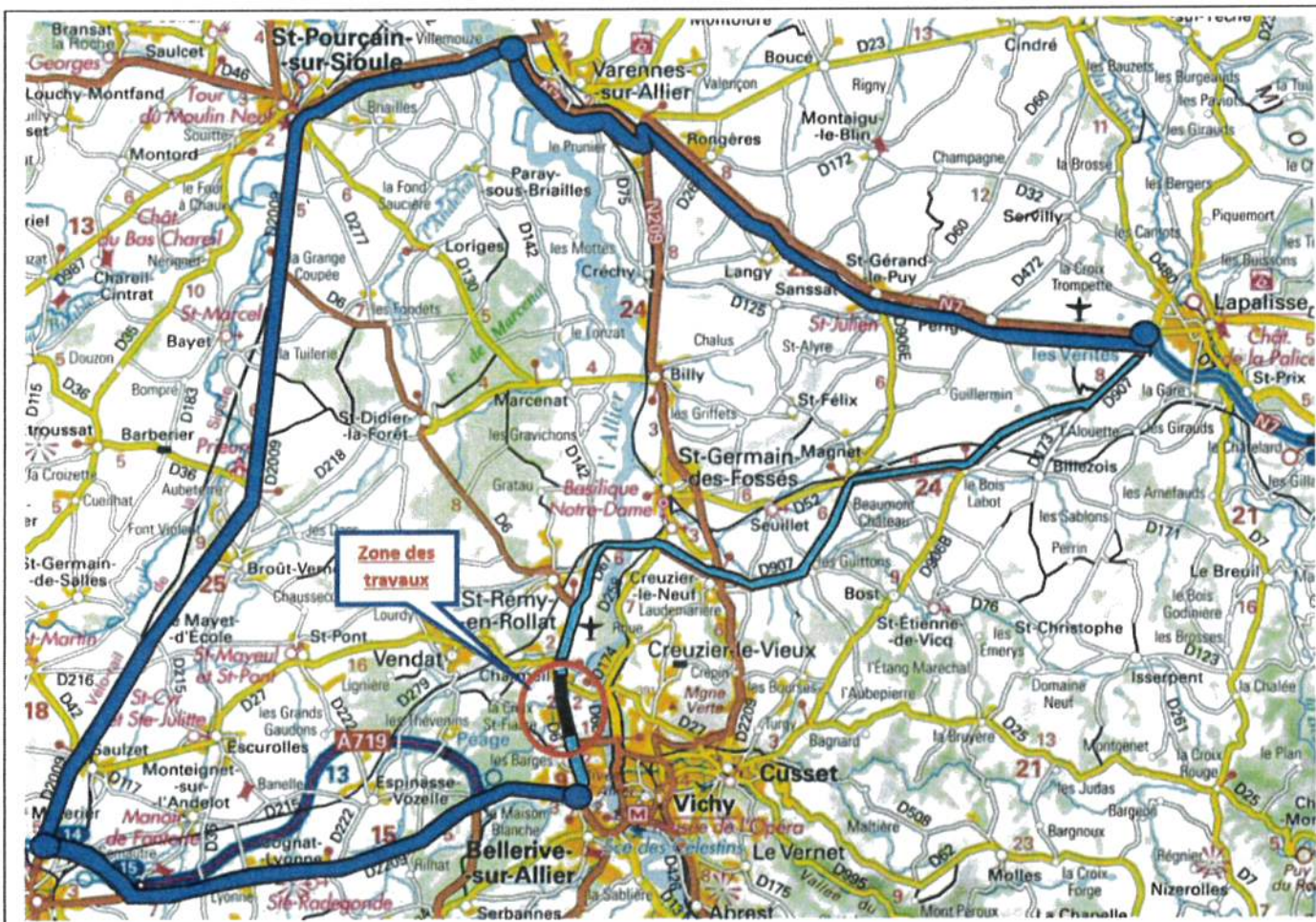
Le Conseil départemental de l'Allier vous informe des travaux d'amélioration de la couche de roulement de la RD 6 entre Le giratoire Jean Monnet à Bellerive et le giratoire de Charmeil à Charmeil.

**Ces travaux sont programmés
du 9 au 26 avril 2024***

*À noter que la date et la durée des travaux peuvent évoluer en fonction des conditions climatiques.

allier.fr





Légende :

- Route barrée
- Itinéraire de déviation
- Itinéraire dévié

Semaine 15							Semaine 16							Semaine 16						
8/4	9/4	10/4	11/4	12/4	13/4	14/4	15/4	16/4	17/4	18/4	19/4	20/4	21/4	22/4	23/4	24/4	25/4	26/4	27/4	28/4
Jour	Nuit	Jour	Nuit	Jour	Nuit	Jour	Jour	Nuit	Jour	Nuit	Jour	Nuit	Jour	Jour	Nuit	Jour	Nuit	Jour	Nuit	Jour

Route barrée